

*Article 21 du Règlement*

L'achat de la Petrofina, dit-il, n'a jamais été approuvé par le Cabinet dans son entier.

La politique nationale de l'énergie, dit-il, dont on subit encore aujourd'hui les effets catastrophiques, a été imposée au Cabinet par un très petit groupe dont faisait d'ailleurs partie le député actuel de Winnipeg-Fort Garry (M. Axworthy).

La décision de construire Mirabel a été des plus cavalières, sans relations avec les besoins actuels et les besoins à venir.

C'est cette équipe de mégalomanes et de non-responsables, monsieur le Président, qui a plongé notre pays dans le pire des pétrins économiques jamais connu en ce siècle.

\* \* \*

[Traduction]

**LES AFFAIRES SOCIALES****ON CRITIQUE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT**

**M. Rod Murphy (Churchill):** Monsieur le Président, le gouvernement profite de toutes les occasions, si injustifiées soient-elles, pour citer les chiffres qui l'avantagent; cela fait partie de son plan en vue d'orienter les nouvelles à son avantage. Cependant, le gouvernement feint d'ignorer la détresse des Canadiens qui sont sans logis et auxquels le *Citizen* d'Ottawa a consacré un article en fin de semaine. Il refuse de s'attaquer au problème du chômage chez les jeunes. Il ne veut pas non plus reconnaître que les soupes populaires organisées par les églises et les organismes communautaires sont débordées; autrement dit, elles ne disposent pas des ressources voulues pour répondre aux besoins de tous les miséreux.

Par le truchement du rapport de l'équipe de travail Nielsen, le gouvernement fait allusion aux «banlieues modernes construites en plein bois», mais il refuse de voir la misère réelle des autochtones. Il refuse de voir les taudis dans lesquels ils vivent, taudis dépourvus absolument de tout réseau d'aqueduc et d'égouts. Il ne veut pas admettre que l'incidence des maladies est plus élevée chez les autochtones. Au fait, le gouvernement, au lieu de répandre la bonne nouvelle, est fauteur de mauvaises nouvelles.

\* \* \*

**LES JEUNES****LES DÉPENSES DU GOUVERNEMENT AU TITRE DES PROGRAMMES DE CRÉATION D'EMPLOIS**

**M. Alan Redway (York-Est):** Monsieur le Président, les problèmes des jeunes préoccupent tous les Canadiens. C'est pourquoi le gouvernement actuel dépense 734.6 millions de dollars au cours de la présente année financière pour leur donner une formation professionnelle et leur créer des emplois. Cette année, 222,600 jeunes Canadiens vont prendre part à ces programmes.

Entre 1980 et 1984, sous l'ancien gouvernement libéral, 142,000 jeunes ont perdu leur emploi. Depuis septembre 1984, 75,000 nouveaux emplois ont été créés pour les jeunes et le nombre de jeunes chômeurs a fléchi, pas encore assez, mais il a fléchi.

Le programme Katimavik a été établi pour donner aux jeunes du travail, une formation et des expériences de vie. Les programmes du gouvernement actuel, qui remplissent exactement la même fin de manière différente, aident un plus grand nombre de gens pour la même somme d'argent.

\* \* \*

**LA CHAMBRE DES COMMUNES**

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DE M<sup>lle</sup> ANNA FRASER, GAGNANTE DE L'ÉPREUVE DES SAUTS DE LA COUPE DU MONDE DE SKI ACROBATIQUE

**M. le Président:** Qu'on se permette de déroger un peu à la tradition et de signaler aux députés la présence à notre tribune de M<sup>lle</sup> Anna Fraser, la gagnante de l'épreuve des sauts de la Coupe du monde de ski acrobatique, qui est, par ailleurs . . .

**Des voix:** Bravo!

**M. le Président:** On le sait, elle est aussi la fille du député de Vancouver-Sud (M. Fraser).

**Des voix:** Bravo!

● (1415)

**QUESTIONS ORALES**

[Français]

**LES JEUNES**

L'ANNONCE D'UN NOUVEAU PROGRAMME—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**L'hon. Jean Lapierre (Shefford):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État. Ce dernier doit être au courant que, vendredi dernier, le premier ministre s'est engagé à la Chambre à procéder à une vérification avec ses ministres et ses hauts fonctionnaires afin d'accélérer ou de faire tout son possible pour annoncer un nouveau programme pour les jeunes. Le secrétaire d'État pourrait-il dire à la Chambre si le premier ministre l'a consulté ou s'ils ont l'intention d'agir aujourd'hui même?

**L'hon. Benoît Bouchard (secrétaire d'État du Canada):** Monsieur le Président, ce que je peux dire au député de Shefford, c'est que le gouvernement du Canada va définir des politiques concernant la gestion publique et va les annoncer quand il va juger utile de le faire, indépendamment du genre de question qu'il me pose aujourd'hui, c'est bien évident.